

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du mercredi 22 juillet 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt le vingt-deux juillet à 17 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : A. GUIDET, S. FAGOT, J. BESANCON, D. DAL GOBBO, R. BRUN, V. TRESY, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LELIARD, D. MONNIER

Date de

convocation :

15/07/2020

Date d'affichage :

28/07/2020

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD



OBJ. : Vote des taxes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit pour l'année 2020 le taux des deux taxes :

Pour mémoire :

Taxe foncière P. bâtie : 15,93

Taxe foncière P. N. bâtie : 32,32

Pour un montant attendu de 24 096 incluant 6 634 € de compensation de l'Etat pour la taxe d'habitation.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent

